

RAPPORT 2024 SUR LA POLITIQUE DE LA VILLE



métropole
RouenNORMANDIE

Sommaire










Cadre de la Politique de la ville	1
Articulation de la politique de la ville au niveau Métropolitain.....	4
Le pilotage et l'Ingénierie de projet à l'échelle Métropolitaine	5
Pilotage et ingénierie de projet à l'échelle communale	6
Périmètre et caractéristiques des quartiers prioritaires.....	7
Actions portées dans le cadre du Contrat de Ville	8
Présentation des actions principales financées en 2024	9
Canteleu, Cléon et Saint-Aubin-Lès-Elbeuf	10
Darnétal et Elbeuf-Sur-Seine	11
Petit-Quevilly et Maromme	12
Notre-Dame-De-Bondeville et Oissel-Sur-Seine	13
Saint-Etienne-Du-Rouvray et Sotteville-lès-Rouen	14
Rouen et Grand-Couronne	15
Mobilisation des politiques sectorielles en direction des quartiers prioritaires	16
Le Plan d'action en faveur de l'égalité femmes/homme	17
Le Fonds d'Aides aux Jeunes/AFEV.....	18
Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.....	19
Mobilisation des politiques sectorielles en direction des quartiers prioritaires.....	19
Cadre de vie.....	20
La gestion urbaine de sociale de proximité.....	20
La convention intercommunale d'attribution.....	20
Le plan mobilité.....	21
Le plan local pour l'insertion et l'emploi.....	22
La prévention spécialisée.....	23
La tranquillité publique.....	24

La stratégie santé.....	25
Le Plan Climat Air Energie Territorial.....	27
Conclusion et perspectives 2025.....	28

Cadre de la Politique de la Ville

La politique de la ville a pour but de réduire les écarts de développement au sein des villes. Elle vise à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers les plus pauvres et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Le nouveau contrat de ville « Engagement Quartiers 2030 » dégage neuf thématiques transversales sur lesquels des besoins ont été identifiés ;

 <p>Cadre de vie et renouvellement urbain</p>	<p>Regroupe les problématiques touchant l'habitat, le peuplement, la mobilité et la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP)</p>	 <p>Santé</p> <p>Les priorités sont la santé mentale, la prévention des conduites addictives, l'éducation sexuelle et affective, les compétences psycho-sociales, la précarité menstruelle et la médiation.</p>	 <p>Transition numérique</p> <p>Pose comme ambition de tendre vers une Métropole plus inclusive, résiliente et durable, et innovante. Notamment par l'éducation et la lutte contre la fracture du numérique.</p>
 <p>Transition sociale et écologique</p>	<p>Fixe quatre objectifs stratégiques : des modes de vie sains, sobres et agréables, un système productif sobre et générateur de prospérité, un territoire divers « nature » et solidaire, un vivre ensemble dynamique</p>	 <p>Réussite éducative</p> <p>Se focalise sur l'égalité des chances, l'accompagnement éducatif, la prévention spécialisée, l'employabilité et la lutte contre le décrochage scolaire.</p>	 <p>Lutte contre les discriminations</p> <p>Inclut l'axe territorial de lutte contre les discriminations et vise à rendre visible, outiller, informer et développer des partenariats pour agir contre les discriminations.</p>
 <p>Emploi</p>	<p>La Métropole pilote le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). Ses priorités sont l'insertion professionnelle, le retour à l'emploi et la qualification.</p>	 <p>Tranquillité publique</p> <p>Se traduit notamment par la création d'un Contrat Local de Sécurité dans les Transports (CLST). L'objectif est d'observer les difficultés, de les comprendre et d'agir.</p>	 <p>Egalité femme/homme</p> <p>Avec une approche transversale, il s'agit d'objectiver les inégalités femmes/hommes, sensibiliser et outiller les acteur.ices, organiser des formations et mettre à disposition des ressources.</p>

Articulation de la politique de la ville au niveau Métropolitain

Actions portées dans le cadre du Contrat de Ville

Dans le cadre du Contrat de Ville, la Métropole et l'ANCT financent des actions menées au sein des communes par divers acteurs institutionnels et associatifs. Celles-ci doivent être à destination ou bénéficier aux publics des quartiers prioritaires. Elles doivent également intégrer les thématiques transversales du Contrat de Ville.

Mobilisation des politiques métropolitaines en direction des quartiers prioritaires

Les enjeux de la politique de la ville ainsi que les thématiques transversales identifiées par le Contrat de Ville sont intégrés dans le pilotage des différents services de la Métropole par le biais de l'équipe-projet.

Mobilisation des politiques des partenaires en direction des quartiers prioritaires

Les enjeux de la politique de la ville ainsi que les thématiques transversales identifiées par le Contrat de Ville sont intégrés dans les différents dispositifs pilotés par les partenaires (Etat, département...)

Le pilotage et l'Ingénierie de projet à l'échelle Métropolitaine

Assemblée générale

Composé par l'Etat et ses établissements publics : préfet, ANRU, ARS, CDC, Justice, Pôle Emploi, Rectorat ; les Collectivités locales : Région, Département, Métropole, Communes; la CAF, les Missions Locales d'Elbeuf et de Rouen ; 16 Bailleurs sociaux

- Valide le cadre général
- Permet le débat entre les partenaires pour faciliter la prise en compte des quartiers prioritaires dans la conception et la mise en œuvre de leurs actions

Comité de pilotage annuel

Composé par l'Etat et ses établissements publics : préfet, DDETS, ARS ; les Collectivités locales : Région, Département, Métropole, Communes ; la CAF ; Mission Locale, Bailleurs sociaux

- Valide la programmation financière annuelle
- Assure le suivi régulier de la mise en œuvre du contrat de ville

Comité technique

Y siègent les référents techniques mandatés par L'Etat (DDETS et délégués du préfet, la Région, le Département, la CAF et les Communes

- Alimente la réflexion des décideurs dans la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation du contrat de ville dans son ensemble
- Garantit la prise en compte des quartiers par les politiques sectorielles des différents signataires
- Instruit les demandes de subventions inscrites dans la programmation financière annuelle

Equipe-projet métropolitaine

Composé par l'équipe restreinte mobilisant les différents services compétents de la Métropole : Politique de la ville, Insertion, Habitat, Lutte contre les discriminations, Égalité femmes-hommes, Jeunesse, Prévention spécialisée, Promotion de la santé, Transition numérique, Transition sociale et écologique, tranquillité publique

- Coordonne la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation du contrat de ville dans son ensemble
- Anime les relations avec les co-financeurs
- Garantit la prise en compte des QPV par les politiques sectorielles de la Métropole
- Prépare et anime le comité technique et les groupes de travail thématiques métropolitains
- Apporte un soutien méthodologique aux communes, si nécessaire

Pilotage et ingénierie de projet à l'échelle communale

Equipe-projet communale

Dans les communes disposant de quartiers prioritaires, chaque commune installe une instance de suivi politique du contrat de ville. Cette instance politique s'appuie sur une équipe-projet communale, composée de techniciens, qui pilote cette politique.

- Veille à la qualité de la « démarche projet »
- Connaître et suivre l'évolution des besoins des habitants
- Accompagner les opérateurs dans le montage de leurs projets
- Coordonne les actions
- Assure l'ingénierie financière et administrative
- Anime les comités de suivi locaux et apporter une aide à la décision des élus municipaux
- Participe à l'évaluation de l'impact des actions locales

Participation citoyenne

La concertation « Quartiers 2030 » qui s'est déroulée à partir du mois de mai au 31 octobre 2023 a eu pour ambition de concerter les habitants des quartiers prioritaires soit via des rencontres sur le terrain soit via la plateforme numérique « Quartiers 2030 ». À l'échelle métropolitaine, les thématiques émergentes sont proches de celles du niveau national à savoir le cadre de vie, l'éducation, la tranquillité publique ou encore la santé. Au niveau national, le renforcement de l'insertion et de l'accès à l'emploi sont clairement identifiés comme les principaux projets à porter dans les QPV, suivis du renforcement de l'accompagnement à la scolarité, de la sécurité, du vivre ensemble et du soutien à la parentalité.

52% des répondants habitant un quartier ont conscience qu'il leur est possible de participer aux décisions concernant leur quartier. 44% sont engagés via des associations de quartiers ou des conseils citoyens et plus de 60% d'entre eux s'en montrent satisfaits.

Une analyse plus fine permet toutefois de relever que cette participation concerne plutôt les populations les plus âgées, et les cadres davantage que les employés. Le partage d'une information claire avec tous les acteurs du quartier ainsi qu'une meilleure adaptation aux horaires des habitants (horaires de travail, garde d'enfants) sont identifiés comme les principaux leviers de nature à renforcer les dynamiques de participation citoyenne.

C'est le sens des propositions de l'instruction relative à la gouvernance des contrats de ville du 4 janvier 2023 qui stipule que contrairement au précédent contrat, les formats de participations des habitants pourront être divers (conseils citoyens, tables de quartiers, maisons de projets, etc.), l'objectif étant de s'appuyer sur les démarches déjà engagées sur le territoire.

Périmètre et caractéristiques des quartiers prioritaires

En application de la loi du 21 février 2014 et du décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023, les nouveaux périmètres de la géographie prioritaire ont été définis par l'Etat en se référant à un critère unique : le revenu par habitant, ou plutôt la concentration des populations ayant des ressources inférieures à 60 % du revenu médian de l'unité urbaine. Pour le territoire de la Métropole Rouen Normandie, le seuil retenu s'élève à 12 800 € par an et par unité de consommation.

Le périmètre définitif des nouveaux quartiers prioritaires a été déterminé par décret du 28 décembre 2023. Les critères présidant à l'élaboration du précédent contrat ont été conservés à savoir celui du revenu inférieur à la médiane du bassin de vie et celui d'une aire urbaine dépassant les 10 000 habitants, d'un quartier de plus de 1 000 habitants.

Les retours de l'actualisation de la géographie prioritaire à l'échelle métropolitaine font apparaître les évolutions suivantes : Le nombre de quartiers reste stable (16) ainsi que le nombre de communes (14) par rapport au précédent contrat avec une augmentation conséquente du nombre d'habitants (de 47 781 -2013- à 64 799 habitants en 2020) soit une augmentation de 35.6%.

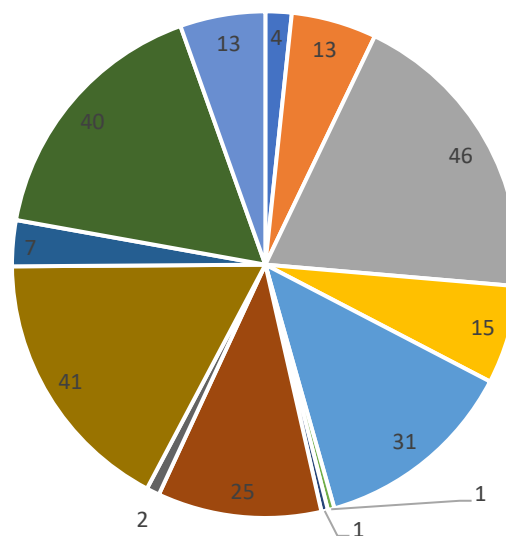
1 nouveau quartier apparaît : le quartier Saint Julien (Petit-Quevilly), tandis que 3 fusionnent avec des quartiers existants : les Novales-Arts Fleurs Feugrais (Saint-Aubin-lès-Elbeuf), le quartier Grammont-Saint Sever-Orléans (Rouen), le quartier BCDM (Grand-Couronne) - fusion des QPV Les Bouttières et Diderot-Les Mesliers. Certains quartiers doublent en termes de surface ou de population de quartier (Maromme, Petit-Quevilly).

Cette nouvelle géographie prioritaire illustre la concentration et l'aggravation du taux de pauvreté à 60 % du revenu à l'échelle métropolitaine passant de 16.4 % de la population en 2015 à 17.3% en 2018.

Commune	Nom du quartier	Population municipale 2020
Canteleu	Plateau	5 451
Cléon,Saint-Aubin-lès-Elbeuf	Arts et Fleurs - Feugrais - Novales	2 820
Darnétal	Parc du Robec	1 966
Elbeuf	Centre-ville	7 299
Grand-Couronne	Quartier BCDM (Les Bouttières / Diderot-les mesliers)	2 679
Le Petit-Quevilly	Quartier de la Piscine	4 376
Le Petit-Quevilly	Quartier Saint-Julien	1 990
Maromme	QPV de Maromme	2 938
Notre-Dame-de-Bondeville	Quartier Rosa Parks	1 427
Oissel	Bel Air	2 053
Rouen-Bihorel	Les Hauts de Rouen	10 335
Rouen	Grammont - Saint Sever - Orléans	9 651
Saint-Étienne-du-Rouvray	Quartier Château Blanc	5 880
Saint-Étienne-du-Rouvray	Quartier Thorez - Grimau	1 265
Saint-Étienne-du-Rouvray	Quartier Hartmann - La Houssière	1 747
Saint-Étienne-du-Rouvray,Sotteville-lès-Rouen	Buisson-Gallouen	2 922
TOTAL		64 799

Actions portées dans le cadre du Contrat de Ville

- Cadre de vie et renouvellement urbain
- Transition sociale et écologique
- Emploi
- Santé
- Réussite éducative
- Tranquillité publique
- Transition numérique
- Lutte contre les discriminations
- Egalité femme/homme
- Culture
- Ingénierie
- éducation, sports, jeunesse
- participation citoyenne



Nombre d'actions financées par thématiques

Financements	2025
ANCT	2 288 995
ANCT Cités éducatives	965 000
Métropole (crédits spécifiques)	696 589
Métropole PTLCD	45 500
Métropole (droit commun)	97 259

Communes (crédits spécifiques)	350 819
Communes (droit commun)	4 629 220
TOTAL	9 073 382

Présentation des actions principales financées en 2024

Les Programmes de Réussites Educatives	Les Maisons de la Justice et du Droit	Les Ateliers Santé Ville
<p>Les Programmes de réussite éducative (PRE) visent à repérer et accompagner les enfants et adolescents présentant des signes de fragilité et des retards scolaires, en cherchant à prendre en compte la globalité de leur environnement. Le programme de réussite éducative s'adresse aux enfants du premier et second degré résidant en quartier prioritaire.</p> <p>La Métropole finance les PRE à hauteur de 292 709€ € en 2024.</p> <p>Dans le cadre du Contrat de ville, la Métropole finance 11 Programmes de Réussites Educatives (Canteleu, Cléon, Darnetal, Elbeuf, Maromme, Notre-Dame-de-Bondeville, Petit-Quevilly, Rouen, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Étienne-du-Rouvray et Sotteville-Lès-Rouen).</p> <p>En 2024, 2066 situations d'enfants ont été étudiées dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire de soutien dont 904 femmes et 1162 hommes. 82% des bénéficiaires sont issus de quartiers prioritaires.</p>	<p>L'action de la Maison de la justice est du droit a pour objectif de favoriser l'accès au Droit des habitant.e.s des quartiers prioritaires en assurant une présence judiciaire gratuite de proximité. Il s'agit de mettre en place un accueil de proximité et de répondre aux besoins d'information juridique des usagers, en s'appuyant sur des permanences d'intervenants spécialisés : avocats, huissiers, notaires, délégué au défenseur des droits, conciliateur de justice, CIDFF, Confédération Syndicale des Familles, UDAF, ADIL, Protection de la Jeunesse.</p> <p>La Métropole Rouen Normandie finance les maisons de la justice et du droit (MJD) à hauteur de 79 068 € en 2024.</p> <p>4 communes sont financées pour leurs MJD dans le cadre du contrat de ville, Canteleu, Elbeuf, Rouen et Saint-Etienne du Rouvray.</p> <p>En 2024, elles ont accueilli 16 515 personnes dont 4 181 issues des quartiers prioritaires (25%).</p>	<p>L'Atelier Santé Ville a pour objectif de participer à l'amélioration de la santé des habitants des quartiers et à la réduction des inégalités de santé en améliorant la connaissance de l'état du territoire en matière de santé, en identifiant au niveau local les besoins spécifiques de la population et en facilitant la mobilisation et la coordination des différents acteurs du territoire.</p> <p>Dans le cadre du contrat de ville, la Métropole finance ces dispositifs à hauteur de 47 163 € en 2024.</p> <p>4 communes de la Politique de la ville disposent d'actions de type Ateliers Santé Ville (Canteleu, Darnetal Elbeuf, Rouen).</p> <p>En 2024 elles ont accueilli 19 504 personnes dont 10 341 femmes et 9163 hommes. 76% des bénéficiaires sont issus des quartiers prioritaires.</p>

En 2024, ce sont 18 148 heures d'insertion qui ont été réalisées, au titre des clauses d'insertion en incluant les machés réservés, contre 16 416 heures en 2023. Plusieurs contrats d'apprentissage et de professionnalisation ont été proposés dans le cadre des clauses d'insertion, afin d'augmenter le niveau de qualification des cantiliens. 20 personnes ont pu bénéficier d'un contrat en 2024, grâce aux clauses d'insertion (sans compter le marché réservé avec l'ESAT Atelier du Cailly).

Le projet « De la Fourche à la Fourchette » s'appuie sur la dynamique du maraîchage et de l'essaimage urbain, visant à améliorer l'accès des scolaires à une alimentation saine et durable, tout en favorisant l'insertion sociale par des ateliers pédagogiques dans les 9 écoles du territoire + accueil de loisirs (1 150 enfants (3-11 ans) bénéficiaires), un atelier « L'origine des légumes » avec la cuisine centrale (1 150 enfants bénéficiaires), des ateliers cuisine (60 adultes bénéficiaires), le renforcement des compétences des acteurs du territoire via les Matinales de la Prévention (30 professionnels sensibilisés)

La formation « Les écrans dans la vie quotidienne », dispensée par Promotion Santé Normandie, à destination des agents périscolaires, des référents PRE, et des ATSEM a permis de former 12 personnes. Cette formation a permis :

- De comprendre les enjeux liés à l'usage et au mésusage des écrans.
- De connaître les repères méthodologiques pour construire un projet d'accompagnement à l'usage des écrans.
- D'identifier les compétences psychosociales à mobiliser dans cet accompagnement.



L'Atelier Emploi se déroule au sein de l'Espace de Vie Sociale (EVS) des Novalles. L'action a débuté par la création et la transformation de la nouvelle structure en Espace de Vie Sociale (EVS). Cette transition a nécessité du temps, notamment pour équiper la structure de matériel informatique nécessaire à son fonctionnement. Ce nouvel équipement a été obtenu dans le cadre d'un appel à projet auprès de la CAF. L'adaptation aux nouvelles habitudes engendrées par cette transformation, ainsi que l'accueil d'un public issu du QPV les Novalles, ont également influé sur sa mise en place.

Un accueil quotidien permet de mieux accompagner les demandes liées à l'insertion. Ainsi, chaque jour, une permanence Atelier Emploi est assurée pour répondre aux attentes des usagers concernant toutes les démarches liées à l'insertion sociale et professionnelle.

Parmi les actions phares, « Mouv' and Job », portée par l'Atelier Emploi, France Travail et la Mission Locale, a permis d'accompagner 60 bénéficiaires issus du territoire Elbeuvien.

La relation continue avec la Mission Locale permet d'optimiser la prise de contact avec les jeunes bénéficiaires assurant ainsi un suivi personnalisé et une orientation de qualité. 46 personnes (29 femmes-13 hommes) ont été suivies dont 15 issues du QPV.



Darnétal

En ce qui concerne la situation sanitaire des habitants, 52 personnes ont participé aux ateliers santé ville et/ou sport santé adulte, soit 172 bénéficiaires indirects. L'action Sports Santé, menée en partenariat avec le service des sports (un éducateur sportif) qui propose près de 5 cycles d'activités proposés tout au long de l'année : sport de combat, sport individuel, sport collectif, sport bien-être (relaxation, yoga), sport de raquettes a permis de toucher près de 15 personnes.

Pour l'emploi, 94 personnes ont été accompagnées dans le cadre de TZCLD et 28 en accompagnement individuel. 50 personnes ont pu retrouver un emploi dont 3 auto-entrepreneurs, 11 personnes travaillant en SIAE (structure d'insertion par l'activité économique), 28 CDI dont 20 dans l'entreprise à but d'Emploi ADELE, 13 CDD.

Le dispositif « Raccrochage » vise à « raccrocher » des jeunes de plus de 16 ans ayant quitté le système scolaire sans diplôme et à prévenir le cheminement vers la délinquance par la mise en place d'accompagnements individuels et d'actions collectives permettant une remobilisation vers un parcours scolaire, de formation ou de recherche d'emploi. A cet effet ont été organisés 1 chantier troc (Robec en fête), 15 semaines de 35h de chantiers jeunes, 19 séances de futsal. Près de 45 jeunes âgés de 16 à 30 ans ont bénéficié du dispositif dont 67%, issus du QPV (30).

Elbeuf-Sur-Seine

Un projet d'insertion professionnelle des jeunes par le sport a été mené par l'Ecole de Football qui a mis en place des actions « aller-vers » sur l'espace public et créé des événements sportifs destinés aux jeunes confrontés au décrochage scolaire et à la précarité. Le sport a été utilisé comme levier pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle, développer les compétences de vie (discipline, engagement, esprit d'équipe) et renforcer le lien avec les familles et les partenaires locaux. L'EFE a suivi 40 jeunes issus des quartiers prioritaires, dont 35 hommes et 5 femmes. 4 jeunes ont été positionnés sur des contrats civiques, 5 ont intégré des contrats d'apprentissage au sein de l'école de Football d'Elbeuf (3 en BPJEPS et 2 en CPJEPS). 15 jeunes ont été orientés vers la Mission Locale pour un accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle. Enfin, 2 animateurs ont été embauchés en CDD durant l'été 2024 afin de renforcer l'encadrement des actions sportives et éducatives du centre de loisirs d'Elbeuf.

Le Bureau Information Jeunesse a déployé le dispositif BAFA citoyen sur le territoire afin de lever les freins financiers à l'accès à la formation BAFA et d'accompagner les jeunes dans leurs démarches. Sur 85 dossiers déposés 39 ont validé le premier stage, 21 ont validé le stage pratique, 11 ont validé le perfectionnement.

Le CCAS d'Elbeuf a organisé la journée « les solutions mobilités à ma portée, j'y vais » destinée au public le plus éloigné de l'emploi afin de découvrir ou redécouvrir toute la palette des mobilités à leur portée, les dispositifs d'aide et d'accompagnement, et de les mettre en situation pour balayer les craintes. Les retours ont été très positifs avec près de 55 visiteurs le matin (50% hommes, 50% femmes, 38 visiteurs QPV, 18 visiteurs de 16 à 25 ans) et 42 l'après-midi (50% hommes, 50% femmes, 38 visiteurs QPV, 26 visiteurs de 16 à 25 ans).

Petit-Quevilly

La ville a mis en place des animations inter-quartiers afin de prévenir les conflits entre les jeunes de Petit-Quevilly et les autres quartiers de la Métropole Rouen Normandie. Les objectifs sont multiples et visent principalement à créer du lien entre les jeunes issus de quartiers différents et souvent en conflits :

- Limiter les tensions entre les quartiers,
- Répondre aux besoins de défoulements des adolescents,
- Favoriser la sociabilisation par le sport,
- Orienter certains jeunes vers des clubs de foot.

3 tournois ont été organisés afin de proposer des sessions en extérieures et nocturnes en gymnase. Près de 84 jeunes tous issus du QPV ont pu bénéficier de ces activités sportives.

L'association « Ensemble Pour Agir » a mis en place l'action « Soutenir les habitant-e-s de Petit-Quevilly face à la dématérialisation des démarches ». Elle se décline par des accueils collectifs ou "mini stages (1 séance tous les lundis sur inscription annuelle, en groupe de 5 à 8 personnes, autour d'une thématique ou d'un site en particulier) et des accueils individuels.

Chaque séance ou mini stage commencera par une présentation de l'outil, puis les outils du bureautique de bases et les démarches en ligne : Aller sur le site ameli.fr, le site caf.fr, impots.gouv, France connect, pronote.fr, Les participant-e-s sont ensuite invité-é-s à s'entraider pour tenter d'effectuer la démarche ou d'obtenir l'information. Cela permet de préciser les besoins pour certain-e-s ils/elles seront orienté-e-s vers les formations adaptées a leurs besoins. L'objectif des ateliers est de permettre à l'ensemble des participant-es d'effectuer la démarche prévue. 90 personnes ont pu bénéficier de cette action dont 79 femmes et 11 hommes (80% issus des QPV)

Maromme

En terme d'éducation, l'élargissement du PRE est effectif depuis la rentrée 2024 aboutissant au suivi de 55 enfants de septembre 2023 à décembre 2024. Des actions en faveur d'un meilleur climat scolaire ont été initiées au titre de la programmation complémentaire 2024.

La coordinatrice de soutien parental continue d'apporter un soutien aux familles démunies quant à leurs droits et devoirs de parents ; de développer des actions de parentalité par une action de transversalité avec les services municipaux. Elle a également œuvré à la mise en place d'actions sur l'usage raisonné des écrans, sur le harcèlement et les dangers des réseaux sociaux.

Pour la thématique emploi plusieurs forums ont été organisés : forum des métiers en octobre (300 personnes), forum de l'insertion par l'activité économique en mars (50 personnes), « Je teste un métier » (proposition de stages d'immersion), forum garde d'enfants et mobilité (Boost et moi (destinée à une douzaine de bénéficiaires du RSA ou des minimas sociaux).

Pour la santé, la sensibilisation autour des risques des réseaux sociaux s'est déroulée via l'Atelier Re'pair'santé avec Unis cités. L'action « Numérique éthique tour » avait pour objectif de sensibiliser à la bonne utilisation des écrans et à la découverte de l'informatique (400 personnes de touchées).

En ce qui concerne l'accès aux droits, l'équipe @NIE a organisé 36 permanences hebdomadaires de 2,5 heures chaque vendredi après-midi à La Canopée de Maromme, permettant un total de 274 accompagnements individuels, soit une moyenne de 8 démarches par permanence.

Notre-Dame De Bondeville

Le Programme de Réussite Educative vise à lutter contre le décrochage scolaire, à prévenir et lutter contre l'illettrisme, à garantir un accès équitable à l'éducation, à offrir des opportunités de découverte professionnelle et d'orientation aux collégiens, à favoriser l'accès au sport et à la culture, soutenir la parentalité. Cela passe par la mise en place d'actions dans le cadre des accompagnements personnalisés du PRE, sur des thématiques préalablement identifiées: accompagnement, scolaire, éducatif, parentalité, accès à la culture et au sport. Près de 48 enfants ont pu bénéficier de ce dispositif dont 80% issus des QPV (67% des filles et 33% de garçons).



Oissel-Sur-Seine

La commune de Oissel est très étendue et la mobilité des élèves notamment issus des QPV est un axe majeur pour une ouverture vers l'extérieur et leur permettre de participer aux différentes actions en lien avec la réussite éducative. Ainsi plusieurs actions ont été menées -« Oissel fait son cinéma » -3 sessions ont rassemblé avec une moyenne de 770 élèves, -« Cinématernelles » (3 sessions avec une moyenne de 317 élèves).

-Une action conjointe (municipalité labellisée « terre de jeux 2024 », REP, écoles, associations sportives) a été portée par le service des sports et le coordonnateur du réseau d'éducation prioritaire autour des Jeux Olympiques pour lesquels une semaine entière a été dédiée en direction des élèves des écoles élémentaires. Cette action a permis d'organiser de grandes olympiades inter-écoles

Pour la santé, mise en œuvre de l'Escape Game « Sortez Amélie de là » en partenariat avec la CPAM. L'action, destinée aux jeunes Osseliens (notamment les étudiants), aborde : l'accès aux droits, la prévention des risques liés au tabac, drogues, santé mentale et santé sexuelle. Des partenaires spécialisés étaient présents pour échanger autour de ces thématiques. L'action a été organisée pendant les Quartiers d'été sur la Cité Boieldieu.

En octobre 2024, participation à la « Rando Balade Rose » (marche de 9 km) dans le cadre de la prévention du cancer du sein. Organisation de « Cafés-débats » autour de la santé mentale au dernier trimestre 2024.



Saint-Etienne-Du-Rouvray

L'action « accompagnement vers l'emploi » est développée par la MIEF et a pour objectif de donner aux Stéphanaïens et aux Stéphanaïennes les outils nécessaires pour accéder à l'emploi. La conseillère en insertion professionnelle reçoit l'ensemble des Stéphanaïens et Stéphanaïennes afin de les orienter dans leur parcours de formation et de recherche d'emploi. Elle propose un accompagnement tant individuel que collectif, ainsi qu'une permanence sans rendez-vous, une fois par semaine. Son rôle consiste à guider les usagers dans les techniques de recherche d'emploi, incluant la rédaction de CV, de lettres de motivation, la préparation aux entretiens d'embauche, le ciblage d'entreprises, ainsi qu'une sensibilisation aux outils numériques. On dénombre près de 260 bénéficiaires (50% femmes-hommes) dont 60% résidant en QPV. Cette action a permis l'embauche d' 1 CDI, de 19 CDD, de 10 contrats d'insertion.

Les chantiers de sensibilisation à l'emploi également développés par la MIEF permettent à des personnes (prioritairement issues des QPV), éloignées de l'emploi / décrocheurs scolaires / première expérience... d'intégrer le milieu professionnel grâce à une mission de travail rémunérée ou en contrepartie du financement d'un projet. Il s'agit de favoriser la découverte d'un domaine d'activité, de confirmer un projet, de reprendre un rythme, d'acquiescer les règles, les comportements et gestes appropriés, ou encore de se remobiliser après une période d'inactivité en s'impliquant dans des missions d'intérêt public.

Elle s'adresse à toutes et à tous à partir de 16 ans / privés d'emploi ou en décrochage scolaire. 71 missions ont été organisées de février à décembre 2024 touchant près de 57 bénéficiaires (30 femmes, 27 hommes) dont 51% résidant en QPV.



Sotteville-lès-Rouen

Le programme de réussite éducative a permis d'accompagner 60 familles /68 enfants, de réaliser 6 ateliers et d'accompagner collectivement 47 enfants (LudoCLAS).

Pour l'emploi 8 Chantiers de réhabilitation et d'auto-réhabilitation (co-pilotage avec ESIAE Services) ont été mis en place aboutissant à l'embauche de 7 personnes. La redynamisation des RDV de l'emploi en lien avec les acteurs du service public de l'emploi a permis d'accompagner 44 demandeurs d'emploi et de signer 34 conventions d'immersion auprès de 7 employeurs partenaires.

En ce qui concerne le cadre de vie, le travail autour d'une nouvelle dynamique des jardins partagés (en lien avec la Métropole nourricière) a mobilisé 10 jardiniers à raison de 3h hebdomadaires d'entretien et d'animation. 25 habitants ont ainsi pu participer à la fête du jardin.

Des actions de sports santé ont été lancées de septembre à décembre 2024 (14 séances) touchant 15 participants dont 3 cheffes de familles monoparentales.

Pour l'accès aux droits, la Maison citoyenne a permis d'assurer un accueil, une orientation et un accompagnement aux démarches administratives et numériques d'au moins 100 personnes différentes par an à travers la mission de médiation sociale. Le renfort des actions de la Maison citoyenne en lien avec la CAF dans le cadre de l'EVS a permis d'organiser près de 50 ateliers totalisant 8856 passages sur l'année.



Rouen

Le PRE mis en place sur l'ensemble des quartiers a touché de 783 jeunes accompagnés par 70 professionnels.

Sur le quartier Grammont-St Sever-Orléans, l'AFEV a assuré le mentorat auprès de 25 élèves nouvellement arrivés en France. L'action mentorat sur les hauts de Rouen à destination d'élèves souvent allophones a permis l'accompagnement par un bénévole étudiant de 43 collégiens.

En termes d'accès aux droits, la MJD a traité près de 8400 demandes (soit une hausse de 13,12%) par rapport à 2023. Tous les domaines juridiques liés à la vie courante sont abordés à la MJD : droit de la famille (13%), droit du travail (11%), droit des étrangers (10%), logement (9%), droit administratif (7%), droit pénal (5%), successions (3%), problèmes de voisinage (2%), protection des majeurs (2%),

L'Atelier Santé Ville a permis de toucher près de 12000 personnes via des ateliers, Groupes de travail (prévention des addictions), « santé mentale-logement ») petits déjeuners, événements portés par près de 70 professionnels.

« Lumière sur l'emploi » est une action « hors les murs » organisée par le CREPI et la ville de Rouen le 28 novembre 2024 qui a permis de délocaliser la thématique du recrutement au sein du quartier St Sever. 59 candidats et 16 recruteurs se sont retrouvés à l'occasion de cet événement. La matinée était consacrée à la rencontre via des ateliers de théâtre, animés par la troupe de théâtre locale Marilù Collectif, permettant à tous de faire connaissance de manière informelle en travaillant la prise de parole en public, L'après-midi était consacré au jobdating pour concrétiser les échanges en véritables opportunités d'embauche. Lors de cet après-midi, près de 200 entretiens ont été réalisés.



Grand-Couronne

La coordinatrice de projets liés à l'insertion professionnelle a pour objectifs de garantir la qualité de l'accueil de proximité des demandeurs d'emploi et des jeunes qui souhaitent être accompagnés afin de :

- Proposer aux personnes des réponses adaptées à leur situation ;
- Favoriser leur mobilisation sur un parcours d'insertion et leur accès à la formation ;
- Restaurer leur confiance dans les structures et les dispositifs d'insertion professionnelle.

Le coordinateur va faire le lien entre les institutions, les services et le public accompagné. Il fédère et organise des actions en faveur du public cible. Il s'agit d'un accompagnement vers la définition d'un parcours socio-professionnel où les personnes sont actrices dès le début pour une implication optimale.

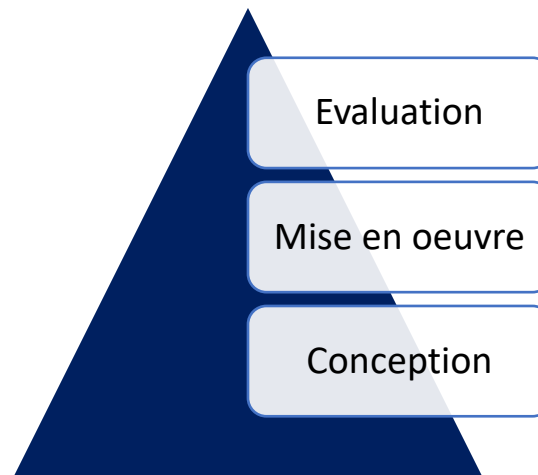
La coordinatrice est arrivée en avril 2023 avec la création d'un nouvel espace « le Work Up » en centre-ville au sein du quartier QPV BCDM accueillant des permanences de partenaires de l'insertion. Elle a également la casquette d'informatrice jeunesse depuis l'obtention de son diplôme en janvier 2024. La nouvelle structure a bien été identifiée par la population. De nouvelles actions individuelles et collectives ont pu se mettre en place avec une bonne visibilité et de nouvelles perspectives pour 2025. Près de 728 personnes (403 femmes, 325 hommes) ont bénéficié de l'action dont 98 personnes résidant en QPV.





Mobilisation des politiques sectorielles en direction des quartiers prioritaires

Dans le cadre de la prise en compte des problématiques Politiques de la Ville, les actions sont pensées pour favoriser et bénéficier à l'ensemble des QPV, et cela à toutes les étapes de leurs pilotages.



Concours Créatifs

Depuis 2009, la Métropole valorise également l'inventivité et la perspicacité des jeunes à travers le concours **Créatifs** qui récompense des projets portés par des jeunes de 18 à 30 ans et s'inscrivant pleinement dans la transition sociale et écologique.

Ce concours permet aux lauréats de bénéficier d'une aide financière de **5 000 €** pour le lancement de leur projet. **Les projets portés par des jeunes issus des quartiers prioritaires ou ayant un impact sur les quartiers prioritaires peuvent bénéficier d'aide complémentaire pouvant atteindre 2 500 €.** En 2024, sur 16 jeunes qui ont participé au concours, 6 ont été déclarés lauréats dont 3 femmes et 3 hommes.



Le Plan d'action en faveur de l'égalité femmes/hommes



Le plan d'actions de la MRN en faveur de l'égalité femmes-hommes a été actualisé en 2021, il se décline autour de 2 axes : développer une culture de l'égalité au sein de la Métropole (25 actions), et favoriser l'égalité femmes-hommes dans nos politiques publiques (56 actions).

Dans le cadre de l'axe « solidarité » de ce plan Egalité, des actions spécifiques sont prévues en direction des territoires en Contrat de ville :

- « Poursuivre les sensibilisations et les formations sur l'EFH pour les équipes intervenant dans le cadre du Contrat de Ville » : une session de formation à l'approche intégrée de l'égalité femmes-hommes a été organisée en 2024 pour les agents de la direction solidarité de la Métropole ; des sessions spécifiques politique de la ville seront proposées en 2026
- « Poursuivre les actions de sensibilisation auprès des jeunes » : renouvellement de la convention triennale avec le CIDFF - 16 interventions (dont 14 classes situés sur des communes en Contrat de Ville).

350 jeunes
sensibilisés
en 2024

En 2024, sur la question de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles : la MRN a poursuivi son soutien aux associations CAPS (accompagnement insertion pour les femmes précaires et victimes de violences), et FAS (prise en charge des auteurs de violences conjugales). Ces 2 actions touchent en partie des publics issus des territoires du Contrat de Ville.

Nous avons également soutenu le développement de l'antenne rouennaise du GAMS pour accompagner les femmes victimes de mutilations sexuelles et mariages forcés ; cette action touche en partie des femmes vivant sur les territoires du Contrat de Ville.

Dans le cadre du programme d'actions autour de la journée internationale des droits des femmes, et en lien avec notre Plan Egalité, un atelier a été organisé sur le campus du Madrillet pour présenter le kit pédagogique « Je m'engage pour l'égalité filles-garçons : et vous ? » (43 personnes formées).

Dans le cadre du programme d'actions autour de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, et en lien avec notre Plan Egalité, des actions ont été proposées notamment à des élèves du lycée Le Corbusier de Saint Etienne du Rouvray en novembre 2024 : 2 représentations du spectacle-débat Red Flag, de la Super Compagnie pour 225 jeunes, portant sur le sujet des violences sexistes et sexuelles dans les relations amoureuses. La Métropole en partenariat avec la commune de Notre-Dame-de-Bondeville a par ailleurs organisé une représentation du spectacle-débat « A la barre » de la Compagnie du P'tit Ballon et portant sur les violences sexistes et sexuelles au prisme de la justice (51 participants).

Enfin, un financement a été attribué au CIDFF en 2024 pour un projet d'expérimentation de van itinérant afin de repérer, accueillir et orienter les victimes mais aussi de prévenir les violences par la sensibilisation des publics ; sur la Métropole, l'expérimentation ciblera en particulier les territoires du Contrat de Ville. Le van a été inauguré en mars 2025.



Le Fonds d'Aide aux Jeunes

Depuis janvier 2017, la Métropole exerce la compétence aide aux jeunes en difficulté. Cette compétence se matérialise par la création d'un fonds d'aide aux jeunes (FAJ) destiné à soutenir les jeunes les plus en difficulté âgés de 18 à 24 dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Le cas échéant, le FAJ apporte des secours temporaires de nature à faire face à des besoins urgents. Tout jeune bénéficiaire d'une aide du FAJ fait l'objet d'un suivi dans sa démarche d'insertion. Deux grandes « aides » à distinguer dans le cadre du règlement Métropolitain : les aides au soutien au projet professionnel et les aides de première nécessité. En 2024 le FAJ a été mobilisé par 525 jeunes dont 197 femmes et 328 hommes. Parmi eux, le nombre des jeunes habitant en QPV s'élève à 101 dont 33 femmes et 68 hommes.



L'AFEV

En ce qui concerne la promotion de la citoyenneté, la Métropole soutient l'association AFEV (Association de la Fondation des Etudiants pour la Ville) à hauteur de **17 000 €**.

Celle-ci œuvre pour inciter les étudiants à s'engager bénévolement pour accompagner des enfants et des adolescents qui rencontrent des difficultés scolaires et qui habitent, pour la plupart, dans des communes relevant de la géographie prioritaire.

La finalité de cette action est double car d'une part, elle favorise l'engagement étudiant et de l'autre, elle recherche à avoir un impact positif dans les quartiers prioritaires que cela soit par le mentorat des enfants ou des jeunes, par l'animation de la vie des quartiers par des jeunes étudiants en colocation au sein des quartiers ou encore par des volontaires en service civique en résidence dans les collèges relevant du réseau d'éducation prioritaire.

Ainsi, sur l'année scolaire 2023/2024, **399 étudiants bénévoles** ont été mobilisés dans le cadre de cette action et ont bénéficié par ailleurs d'un soutien méthodologique régulier prodigué par l'équipe permanente de l'AFEV.



Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain



Lancé en 2014, le NPNRU prévoit la transformation profonde de plus de 450 quartiers prioritaires de la politique de la ville en intervenant fortement sur l'habitat et les équipements publics, pour favoriser la mixité dans ces territoires.

A l'échelle nationale, ce programme est financé à hauteur de **12 milliards d'euros par l'ANRU** (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine). Il est financé par les contributions de : Action Logement (8,4 milliards d'euros), l'Union sociale pour l'habitat (2,4 milliards d'euros), l'Etat (1,2 milliard d'euros).

En 2023, la Métropole **continue d'assurer le pilotage stratégique du NPNRU sur son territoire**, conformément aux termes de la convention-cadre métropolitaine, sur les champs de l'habitat ;

1. Reconstitution de l'offre de logements démolis
2. Equilibres de peuplement et attributions des logements sociaux
3. Diversification résidentielle de l'insertion, des mobilités et du développement économique en particulier.

Elle a également déployé à partir de cette année des actions culturelles multiples dans tous les quartiers sur le volet « mémoire du quartier ».

La Direction de projet métropolitaine continue d'animer le réseau des chefs de projets communaux en associant la délégation locale de l'ANRU ainsi que les pôles de proximité en charge des opérations sur la voirie et l'espace public.

Elle coordonne également les interventions plus ponctuelles des directions thématiques pour une meilleure prise en compte des politiques de la Métropole dans les projets NPNRU : égalité Femmes/Hommes, sécurité et tranquillité publique, mobilités, transition énergétique, éducation à l'environnement.

Les démolitions de logements sociaux

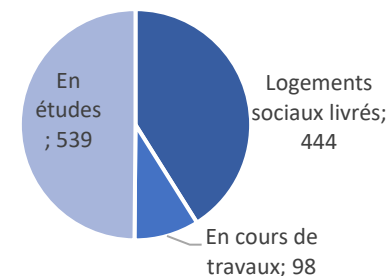
9 opérations sur les 17 programmées dans les 9 conventions quartier sont achevées. Cela représente un total de 789 logements, sur les 1 653 appartenant à des bailleurs sociaux, et une subvention de l'ANRU de plus de 24,5 millions d'€.

La reconstitution de l'offre (RO) de logements sociaux démolis dans le cadre du NPNRU

L'objectif de reconstitution initial dit « au 1 pour 1 » a été revu à la baisse. Nouvel objectif validé en CE ANRU du 9 octobre 2023 : 80% l'offre de logement social démolie soit 1322 logements. En 2024, 389 logements locatifs sociaux ont été identifiés au titre de la reconstitution de l'offre en dehors des QPV (234 PLAI et 155 PLUS).

Soit un bilan au 31 décembre 2024 d'un total de 1081 logements (603 PLAI et 478 PLUS) identifiés depuis 2018 dont :

- 444 logements sociaux sont livrés
- 98 sont en cours de travaux
- 539 sont en études



Par conséquent, il reste à identifier, d'ici à 2026, 241 logements sociaux.

Mobilisation des politiques sectorielles en direction des quartiers prioritaires

1. Cadre de vie

La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité

La Gestion Urbaine et Sociale de proximité (GUSP) regroupe des actions visant à améliorer le fonctionnement urbain et social des quartiers prioritaires de la politique de la ville, par une gestion concertée et coordonnée des services (voirie, signalétique, mobilier urbain, éclairage public, déchets, propreté, stationnement, gardiennage...) au plus près des habitant.e.s et des acteurs des territoires. Le portage de cette démarche relève de la responsabilité des communes, elle implique aussi les bailleurs, la Métropole, certains services déconcentrés de l'Etat et des habitant.e.s.

En ce qui concerne la Métropole Rouen Normandie (MRN), elle est directement concernée au titre des compétences exercées par les pôles de proximité et dans une certaine mesure par quelques compétences relevant de la direction des déchets.

Dans le cadre du NPNRU et de l'élaboration de leur projet urbain, les pôles de proximité accompagnent les Communes dans la conception du projet : diagnostics en marchant, analyse des interventions en voiries et aménagements publics, domanialités, analyse de la faisabilité du projet et chiffrage ... Il faut également préciser que l'Agence Nationale du Renouvellement Urbain (ANRU) rend obligatoire la mise en place d'une GUSP « renforcée » dans le cadre des opérations du nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

40 conventions représentant 12 communes ont été signées sur le territoire métropolitain au 31 décembre 2024.

La Convention Intercommunale d'Attributions

La **Convention Intercommunale d'Attributions** (CIA), signée en décembre 2020 par le préfet, les maires des communes disposant de logements sociaux, les bailleurs sociaux, le Département et Action Logement, fixe des objectifs d'attributions des logements sociaux en faveur des ménages les plus modestes tenant compte de la fragilité sociale et financière des habitants des communes et des quartiers de la politique de la ville.

En 2024, les attributions aux ménages dont les ressources sont inférieures au seuil du 1^{er} quartile, soit 9 504€ par an et par Unité de consommation pour la Métropole, représentent 19% des attributions hors QPV, ce taux est en augmentation par rapport à 2023, mais reste très en deçà de l'objectif de 25%. Il est très variable selon les communes : entre 6% et 29%. Les attributions aux ménages des 3 autres quartiles représentent 75% des attributions dans les QPV conforme à l'objectif fixé par la CIA.

Les écarts sociaux à l'échelle de la Métropole demeurent malgré les objectifs de la CIA. Plusieurs actions décidées par la CIL sont mises en œuvre chaque année pour agir de manière plus forte sur le rééquilibrage social et les attributions de logements sociaux et sensibiliser les différents intervenants sur ces objectifs :

- notification à chaque bailleur d'un objectif d'attributions pour l'année 2024 visant à réduire de moitié l'écart à l'objectif de 25%,

- réunions de coordination de la Convention Intercommunale d'Attributions, l'une avec les communes de la politique de la ville et l'autre avec les 67 communes de la Métropole disposant de logements sociaux,

- Désignation d'un représentant du Président au sein des Commissions d'Attributions de Logements et d'Etude de l'Occupation des Logements des 3 principaux bailleurs sociaux, Habitat 76, Logeoseine et Quevilly Habitat.

- Mise à jour de la fiche outil communale sur les équilibres de peuplement pour les 67 communes ayant des logements sociaux.

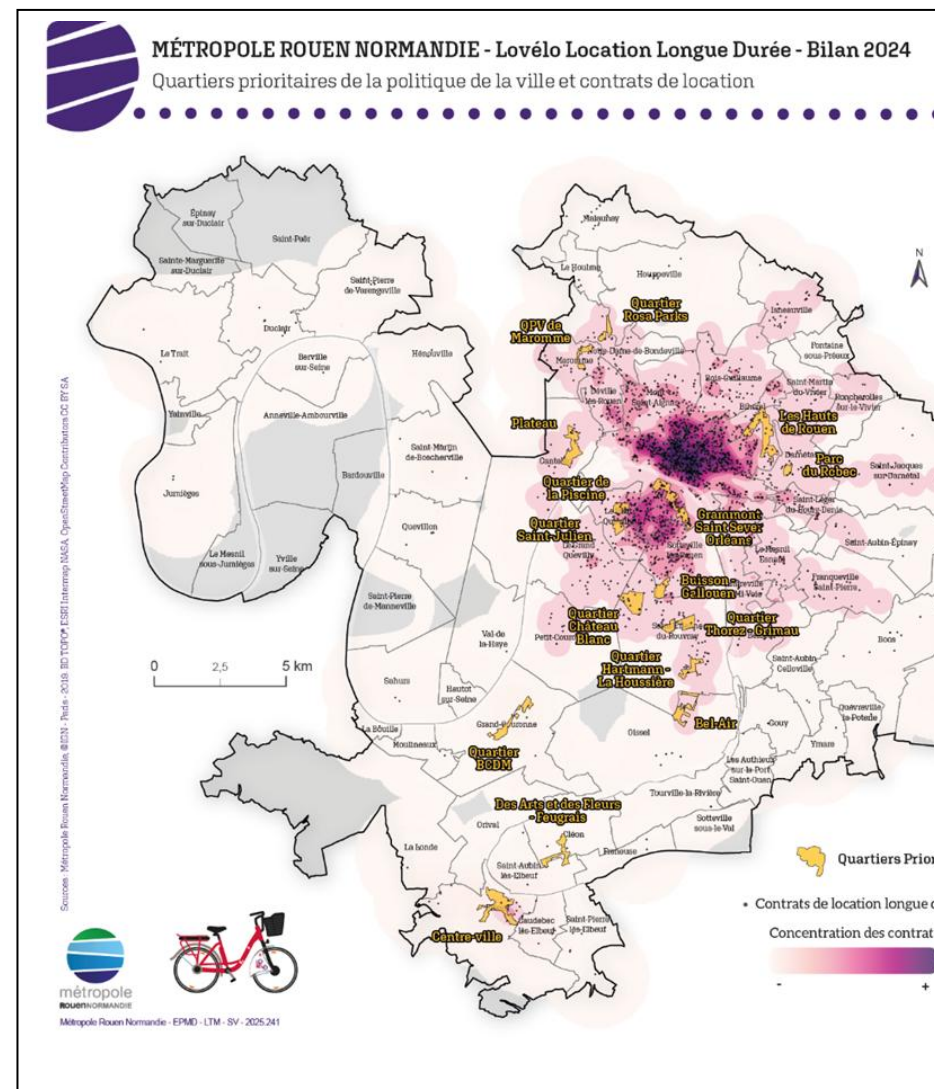
Le Plan mobilité



Dans le cadre du Plan Mobilité adopté formellement en 2023, la Métropole a développé plusieurs actions :

1) **LOVÉLO Location Longue Durée** : Depuis 2021 une offre de location de vélos (principalement à assistance électrique) a été développée à destination des habitants majeurs de la Métropole Rouen Normandie, en rendant cette offre accessible au plus grand nombre. Ce système permet de tester 3 types de vélos pour une durée de 1 à 12 mois, renouvelable sauf pour les vélos cargos, rallongés et spécifiques (tricycle, tandem côte à côte, vélo plateforme, etc.). La tarification est accessible à tous (tarifs étudiant et solidaire en fonction du Quotient Familial). Afin de se rapprocher des usagers, au-delà de l'agence principale à Rouen, une agence itinérante et trois points relais (dont un à Elbeuf) ont été créés. Un service de proximité peut être proposé dans les QPV, ainsi que des animations.

2) **LOVÉLO Libre-service** : Depuis juillet 2023 ce service a remplacé CY'CLIC à Rouen et a été progressivement étendu à 6 autres communes dont Le Petit-Quevilly et Sotteville-lès-Rouen dès septembre 2023, puis Darnétal en septembre 2024. Il y a eu un véritable rajeunissement des usagers et un réel engouement pour ce service dans les nouveaux quartiers touchés, en particulier dans les quartiers Saint-Sever et Orléans. Cependant, il faut aussi noter que les actes de vandalisme les plus notables sont concentrés dans les stations situées à proximité des QPV (en particulier Grammont à Rouen et la Piscine à Petit-Quevilly) ainsi que dans le secteur Garibaldi à Sotteville-lès-Rouen et dans le secteur des Docks 76 à Rouen. Il faut noter que la majorité des vélos volés ont été retrouvés dans les quartiers prioritaires situés à Canteleu, Maromme, Petit-Quevilly, Rouen et Saint-Etienne-du-Rouvray. Lors des pics de vandalisme en juin et juillet 2024 un soutien important a été apporté par le coordinateur du Contrat Local de Sécurité dans les Transports et les polices municipales concernées.





Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

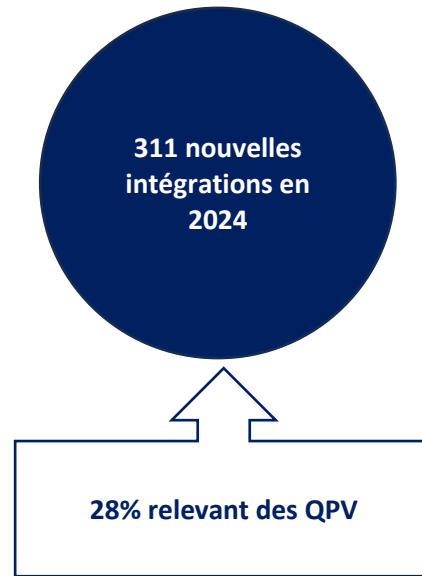
Dans le domaine de la formation et de l'accès à l'emploi, la Métropole Rouen Normandie est opérateur du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). Ce dispositif partenarial vise à améliorer la formation et l'insertion professionnelle durable de personnes exclues du marché du travail issues des 71 Communes de la Métropole, à travers des parcours individualisés.

L'année 2024 correspond à la quatrième année de déploiement du PLIE « sixième génération » (2021-2027). Un objectif de 1687 accompagnements étaient ciblés à minima ; au final ce sont 1391 personnes qui ont réellement intégré le dispositif depuis début 2021, dont 311 nouvelles intégrations en 2024, dont 90 relevant d'un quartier politique de la ville, soit 28 % du public intégrées en 2024.

L'action du PLIE concerne toutes les communes de la Métropole et plus particulièrement les quartiers prioritaires pour un budget 2024 de 1 503 693,56 €. Des permanences sont réalisées au cœur de la plupart des quartiers ou des Communes concernées par la géographie prioritaire : Darnétal, Maromme, Canteleu, Elbeuf, St Aubin les Elbeuf, Grand Couronne, St Etienne du Rouvray, Oissel, Petit Quevilly, Rouen, Sotteville-lès-Rouen.

Dans ce contexte de montée en charge du dispositif pour les années 2021-2027, il apparaît intéressant d'examiner le déploiement de l'accompagnement au service des publics relevant des Quartiers Politique de la Ville : sur les 437 prescriptions vers le PLIE, 120 relevaient d'un Quartier Politique de la Ville soit 27 % des orientations.

Le taux d'intégration des publics en Quartier Politique de la Ville apparaît le plus élevé avec 75% contre une moyenne de 70% de taux d'intégration.

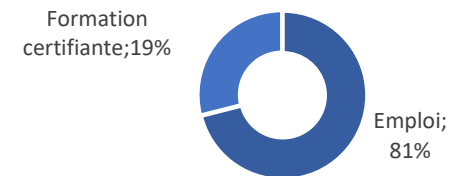


La proximité des accompagnateurs.rice.s employeurs des équipements communaux implantés notamment dans les QPV facilite la phase d'identification du public ainsi que la processus d'intégration.

Pour finir, sur les 953 personnes accompagnées en 2024 dans le cadre du PLIE, 237 sont issues de quartiers prioritaires ou de territoires de veille active, soit 24.8 % (alors que la population des quartiers prioritaires représente moins de 12 % de la population métropolitaine) : cette donnée est en légère baisse comparativement au PLIE V (dont 24% des personnes accompagnées relevaient d'un Quartier Politique de la Ville).

Par son action, le P.L.I.E. a pour objectif de permettre à au moins 50 % de ses adhérent.e.s une sortie positive de l'exclusion. La sortie du dispositif PLIE intervient à l'issue d'une période d'accompagnement de 6 mois selon les définitions d'accès à l'emploi durable ou d'obtention d'une certification professionnelle inscrites au protocole d'accord.

Au 31 décembre 2024, en cumul, 268 sorties positives définitives ont été validées : 217 pour emploi (81%) et 51 pour formation certifiante (19%).



Les personnes habitant dans les Quartiers Politique de la Ville du territoire de la Métropole représentent 25% des personnes sorties pour motif d'emploi durable. Cette proportion est cohérente avec celle des intégrations : effectivement les publics issus des Q.P.V. représentent 25 % des personnes intégrées depuis 2021. On constate que les postes sont en majorité à temps complet et obtenus dans le secteur du paramédical/travail social et du tertiaire/tertiaire spécialisé.

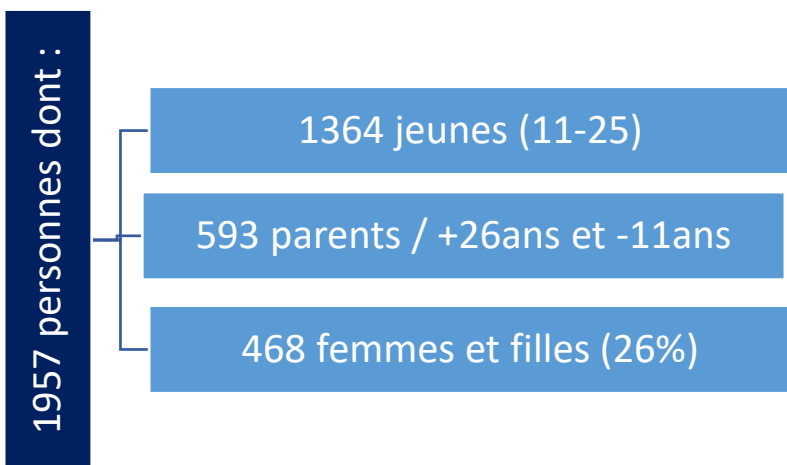


La prévention spécialisée

La prévention spécialisée est une action éducative vers les jeunes en voie de marginalisation dans les milieux où se situent des risques d'inadaptation sociale. Pour ce faire, les éducatrices et éducateurs se déplacent sur les territoires, dans la rue, dans les structures, pour aller vers les jeunes en difficulté.

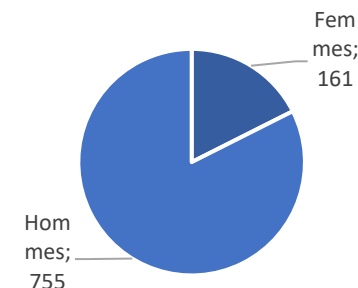
Ils recherchent l'acceptation de l'intervention dans le respect de la libre adhésion, l'anonymat, la confidentialité et la non-institutionnalisation de l'action. Les équipes éducatives interviennent sur l'ensemble des territoires des communes, avec une priorisation sur des quartiers définis en concertation, dont les quartiers de la géographie prioritaire.

La Métropole finance cinq associations qui interviennent sur les territoires de douze communes. Ces dernières participent aux budgets des associations à hauteur de 15% des budgets alloués, ainsi qu'à la définition des orientations locales à prendre en compte dans la mise en œuvre des actions auprès des jeunes. En 2023, la métropole a financé les actions de prévention spécialisée à hauteur de **2 986 420 €**
En 2023 les équipes éducatives ont accompagné :

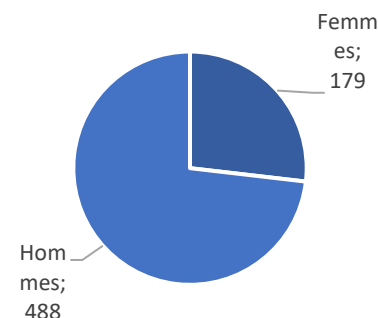


Un référentiel métropolitain détermine le contour de l'intervention des équipes éducatives qui interviennent auprès des jeunes âgés de 11 à 25 ans en voie de marginalisation et veillent prioritairement à prévenir le décrochage scolaire, à favoriser l'accès à la formation et à l'emploi, à prévenir les conduites à risques. Ces orientations sont déclinées localement sur les territoires de chaque commune concernée. **En 2023 :**

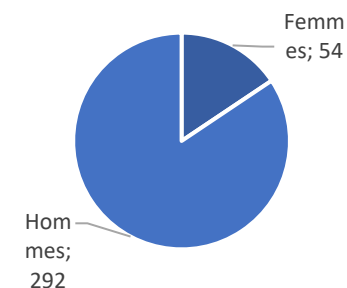
916 jeunes ont été accompagné vers l'accès à l'insertion professionnelle.



667 jeunes ont été accompagné pour la prévention du décrochage scolaire



346 jeunes ont été accompagné sur des questions de prévention de conduites à risque





La tranquillité publique

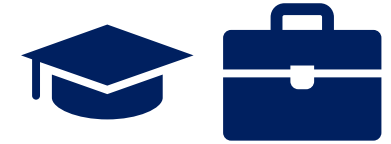
En matière de tranquillité publique, les objectifs stratégiques définis à l'échelle Métropolitaine sont d'abord d'intégrer les enjeux de sécurité dans la conception et la gestion des aménagements urbains (ex: GUP, marches exploratoires..) et d'améliorer le suivi des jeunes en risque de délinquance (Ex: prévention du décrochage, insertion professionnelle, lutte contre la récidive...).

D'autres enjeux incluent également l'optimisation du travail en réseau et la coordination des acteurs (Ex: CLSPD, GPO, GLTD, RIRS...).

Enfin, ces objectifs doivent se coupler avec une meilleure compréhension des phénomènes de délinquance et de décrochage, et le développement de partenariats dans le cadre de la lutte contre la récidive.

En 2024, ont été organisés :

- Le diagnostic et la stratégie métropolitaine de prévention de la délinquance et de tranquillité publique.
- La présentation de l'application UMay par la ville de Rouen (prévention des violences faites aux femmes dans l'espace public).
- Le protocole de transaction pénale
- En réponse aux tensions entre quartiers (territoires), la mise en place d'une réponse collective et coordonnée dans le cadre de la prévention des Rixes (création d'un groupe WhatsApp).
- La prévention de la délinquance et la tranquillité dans le nouveau contrat de ville 2024-2030 avec notamment le projet proposé par Grand couronne en 2024





La stratégie santé

Pour renforcer la lutte contre les inégalités sociales de santé et faciliter l'accès aux soins de tous, la Métropole Rouen Normandie s'est dotée en 2021 d'une stratégie santé sur l'offre de soins, l'attractivité, la lutte contre la mortalité évitable, développant une programmation annuelle d'actions jusqu'en 2026.

En 2023, la Métropole a notamment :

- Participé à hauteur de 40 000 € au financement de 2 projets de maison de santé sur les Hauts de Rouen et Petit Quevilly,
- Cofinancé à hauteur de 30 000 € un poste de coordinateur du réseau santé précarité,
- Cofinancé à hauteur de 15 000 € un poste de coordinateur du réseau santé sexuelle,
- Financer l'accès à de l'interprétariat pour les professionnels de santé métropolitains,
- Financer une solution de téléexpertise afin d'améliorer l'accès aux soins de 2nd recours

Elle a aussi complété ce plan par un **Contrat Local de Santé** sur 3 axes (accès aux soins, prévention promotion de la santé, santé environnementale), et recruté une chargée de mission prévention promotion de la santé pour développer cet axe, en cohérence avec les actions des acteurs communaux.

En effet, actuellement, 4 communes de la Politique de la ville disposent d'actions de type Ateliers Santé Ville (Canteleu, Elbeuf, Rouen, Saint-Etienne-Du-Rouvray), et 3 territoires sont aussi engagés dans un CLS (Les villes de Rouen, Saint Etienne du Rouvray et depuis 2023 les 9 communes du territoire elbeuvien).

La déclinaison opérationnelle de la politique santé métropolitaine nécessitant une connaissance fine du territoire et de son évolution la Métropole Rouen Normandie a souhaité être autonome dans la réalisation de ces études.

L'application Agit créée par l'Observatoire Régional du Soins et du Social permet d'obtenir des indicateurs sociodémographiques à l'échelle d'une commune sur le nombre de suicide, le taux d'hospitalisation psychiatrique, le nombre de bénéficiaire du RSA, de l'AAH, le nombre de médecins, le nombre de licences sportives, le nombre de chômeur, la pyramide des âges etc.

Un budget dédié de 8 000 € a permis de créer cet observatoire permettant d'avoir une visibilité par commune ayant un QPV.

L'arrivée d'une chargée de mission prévention promotion de la santé en septembre 2023 a été l'occasion d'une prise de contacts avec les communes ayant des quartiers politique de la ville pour partager sur les besoins, les actions communes auquel le CLS métropolitain peut contribuer. Elle a participé aux travaux pour l'élaboration du nouveau contrat de ville sur le volet santé et le groupe de travail « santé » va continuer de se réunir en 2025 pour approfondir les thèmes prioritaires qui ont été partagés, ainsi en 2024 c'est le thème de la prévention des conduites addictives qui a été retenu.

Prévention des pratiques addictives

Dans le cadre du groupe de travail et de l'action 12 du contrat local de santé, 4 rencontres ont permis de travailler sur une proposition de plaidoyer en faveur de la prévention des pratiques addictives, « Les communes face aux pratiques addictives », et de proposer des pistes pour la poursuite des travaux en 2025.

« **Agir en santé mentale** » est l'un des objectifs du CLS métropolitain, il se traduit par différentes actions qui ont été mises en œuvre dès 2024 :

1. **Le déploiement de formations premiers secours en santé mentale**, il permet de renforcer les connaissances des acteurs dans ce champ afin d'améliorer la prise en charge et les orientations (repérage des troubles de santé mentale, la connaissance de services de psychiatrie, l'évaluation de l'urgence...)

C'est une formation citoyenne qui s'adresse à toute personne susceptible d'être confrontée à un individu en souffrance psychique. Les premières sessions réalisées ont bénéficié prioritairement aux accompagnateurs emploi, aux salariés de l'insertion, aux bénévoles (secours populaire, secours catholique). 50 personnes en ont bénéficié. Ces formations vont se poursuivre en 2025, elles sont ouvertes à tous les acteurs qui accompagnent les publics précaires. A cet effet, un budget de 10 000€/an est dédié pour ces formations.

2. **La création d'un club house, collectif d'entraide** et d'insertion professionnelle destiné aux personnes vivant avec un trouble psychique. La directrice a pris ses fonctions en octobre 2023 et il a ouvert ses locaux sur la commune de St Etienne du Rouvray en septembre 2024, il affiche déjà plus de 30 membres en 2024. La structure vise une file active de 350 personnes.
3. **La mise en œuvre des Conseils Locaux de Santé Mentale** sur les communes du CLS d'Elbeuf et à St Etienne du Rouvray en contribuant au financement du poste de coordinateur. Les CLSM ont pour objectif de développer l'interconnaissance et les collaborations entre les élus, les acteurs, en incluant la participation des habitants et des personnes concernées.

Ils visent le développement d'actions favorables au bien-être, à l'amélioration de la santé mentale des habitants et à la déstigmatisation des personnes souffrant de troubles psychiques. Les 2 postes ont été pourvus et les travaux ont débuté en 2024.

Développer la formation et la médiation en faveur de la santé

L'année 2024 a permis :

- La mise en œuvre d'une formation innovante développée par les équipes du centre H Becquerel, pour permettre aux professionnels qui accompagnent les personnes les plus précaires de repérer certains signes et d'accompagner rapidement ces personnes pour un dépistage précoce des cancers. Les 3 premières formations ont ciblé les cancers ORL (fiche 14 du CLS), avec une évaluation très positive des bénéficiaires. Cette action sera renouvelée en 2025.

- Dans le cadre de ses missions d'accompagnement à une alimentation saine et durable pour tous, et du contrat local de santé (fiche 17 du CLS), la Direction de l'Accompagnement des Changements de la Transition Ecologique de la Métropole a mis en œuvre, un nouveau programme d'accompagnement à la nutrition à destination des parents allant accueillir un enfant (à partir du 4^{ème} mois de grossesse pour la femme enceinte) et des parents d'enfants de moins de 2 ans suivis par un CCAS, un CMS ou par un professionnel de santé. 50 familles de la rive gauche (Rouen, Petit Quevilly, St Etienne du Rouvray, Sotteville) ont pu en bénéficier en 2024.

Le programme comprend la participation à des ateliers de cuisine saine et la fourniture gratuite de paniers de produits bio et de saison (remis en fin d'ateliers). L'expérimentation est menée par l'association Le Champ des Possibles au Parc Naturel Urbain du Champ des Bruyères (ferme pédagogique et Maison du Parc), le programme met l'accent sur la pratique (préparation et dégustation) tout en permettant une sensibilisation de fond sur l'alimentation saine et durable. Thématiques des ateliers (plusieurs sessions proposées entre septembre et décembre 2024 :

- *L'équilibre alimentaire* : jeudi 3 octobre, jeudi 7 novembre, mardi 3 décembre.
- *L'alimentation pendant la grossesse* : mardi 8 octobre, mardi 12 novembre, jeudi 5 décembre.
- *Les protéines végétales* : jeudi 17 octobre, jeudi 14 novembre, mardi 17 décembre.
- *Le sucre : moins et du meilleur* : mardi 5 novembre, jeudi 21 novembre.
- *Du gras, mais du bon !* : mardi 22 octobre, mardi 19 novembre, jeudi 19 décembre.



Le Plan Climat Air Energie Territorial

Au travers de l'adoption du Plan Climat Air Energie Territorial en 2019, la Métropole s'est engagée dans une démarche ambitieuse afin de répondre aux enjeux climatiques.

La transition écologique ne se limite pas aux quartiers prioritaires, mais ces derniers ont des particularités communes qui les rendent plus vulnérables aux changements climatiques : territoires urbains plutôt denses et les personnes en situation de fragilité sont les plus exposées aux crises environnementales tout en étant les moins armés pour y faire face.

Dans le cadre du PACTE, la Métropole propose divers outils à destination des acteurs sociaux municipaux et associatifs principalement situés en QPV ou s'adressant principalement aux publics des QPV, afin de les accompagner dans leur projet visant à rendre acteurs les publics de leurs propres transitions.

3 thématiques de formation émanent d'un besoin exprimé par les acteurs mises en place depuis plusieurs années :

↩ Animer un atelier cuisine éco-responsable, animée par l'association Le Champ des Possibles – 2 sessions de 2,5 jours/an- 12 participants

↪ Réduire sa facture énergétique, animée par l'association CARDERE – 2 sessions de 2 jours /an- 19 participants

↪ Initiateurs de mobilité à vélo, animée par l'association AVélo – 1 session de 4 jours/an-8 participants

1 nouvelle formation a été mise en place en 2024 pour répondre aux besoins exprimés par les acteurs sociaux et permettant de faire le lien entre la formation « Cuisine éco-responsable » et « précarité énergétique » : « **Apprendre à cuisiner avec des modes de cuisson basse consommation** » animée par l'association Les Vagabonds de l'Energie et Stéphanie Gomis, formatrice en transition alimentaire (5 participants).

1 journée d'échanges a été initiée en juin 2024 à la suite des retours d'un questionnaire envoyé à tous les participants à la formation « Animer un atelier cuisine éco-responsable » depuis 2019 afin d'identifier les freins restants à la mise en place d'ateliers et ainsi poursuivre l'accompagnement des acteurs. 9 structures étaient représentées lors de cette journée.

Animations en structures auprès des publics dans le cadre d'un projet global porté par la structure : soit menées par l'équipe d'animateurs du service Education à l'Environnement sur des thématiques en lien avec les compétences de la MRN (ex. atelier de dégustation des eaux, trajets de l'eau en ville et à la maison, réduction des déchets...), soit en mobilisant les partenaires de « Mon P'tit Atelier » (ateliers faire soi-même, ateliers d'auto-réparation de vélos, opération nettoyage du quartier...) : 593 participants au sein des différentes structures.

La mise à disposition de ressources et d'outils : malles pédagogiques, expositions, flotte vélos enfants et adultes... **Un accompagnement** méthodologique à la menée de projets (ex. Rue aux enfants, semaine dédiée aux éco-gestes...) et à l'éco-responsabilité de leurs temps forts via le label Eco-manifestation.

Un partenariat avec l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (convention financière) pour la réalisation de 9 lettres thématiques et 3 fiches retour d'expériences / an envoyés à près de 700 contacts.

De la communication engageante (newsletter COP21), de la gamification et de la gratification (ex. Tri act : récompense du geste de tri) relayée par les structures sociales.

Conclusion et perspectives 2025

Cette année 2024 est celle du lancement du nouveau contrat de ville « Engagements quartiers 2030 », validé par le conseil Métropolitain du 15 avril 2024, qui a pour objet d'identifier les enjeux prioritaires et le programme d'actions à mettre en œuvre sur chaque territoire.

Les retours de l'actualisation de la géographie prioritaire à l'échelle métropolitaine font apparaître les évolutions suivantes : le nombre de quartiers reste stable (16) ainsi que le nombre de communes (14) par rapport au précédent contrat avec une augmentation conséquente du nombre d'habitants (+35,6% de 47 781 -2013- à 64 799 habitants en 2020).

1 nouveau quartier apparaît : le quartier Saint Julien (Petit-Quevilly), tandis que 3 fusionnent avec des quartiers existants : les Novales-Arts Fleurs Feugrais (Saint-Aubin-lès-Elbeuf), le quartier Grammont-Saint Sever-Orléans (Rouen), le quartier BCDM (Grand-Couronne). Certains quartiers doublent en termes de surface ou de population de quartier (Maromme, Petit-Quevilly). Cette nouvelle géographie prioritaire illustre la concentration et l'aggravation du taux de pauvreté à 60 % du revenu à l'échelle métropolitaine passant de 16.4 % de la population en 2015 à 17.3% en 2018.

Rappelons que ce nouveau contrat de ville est recentré sur les enjeux locaux les plus prégnants identifiés en lien étroit avec les habitants. Le nombre de ces enjeux est limité, adapté aux besoins et aux ressources de chaque territoire. Les précédents « piliers » ont été remplacés par les thématiques transversales que sont l'emploi, la réussite éducative, la lutte contre les discriminations, la tranquillité publique, la santé, la transition écologique et numérique, le cadre de vie, l'égalité femme-homme. Loin d'être exhaustives, ces thématiques mais doivent permettre à minima de baliser les objectifs métropolitains en la matière. Les groupes dédiés vont alimenter la réflexion à raison d'une à quatre réunions par an. A cela s'est ajouté au 31 décembre 2024 la signature de 40 conventions TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) représentant 12 communes sur le territoire métropolitain.

Tous ces éléments concourent à pouvoir qualifier cette année 2024 d'année de transition, les communes et les acteurs locaux n'ayant pas eu matériellement le temps de s'approprier et de déposer des projets sur les nouveaux territoires situés en quartiers prioritaires. L'année 2025 devrait permettre de déployer l'ensemble des initiatives locales, d'alimenter la réflexion des groupes thématiques, de mettre en œuvre les actions en lien avec la TFPB.